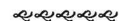


6 Avenue du Château 33910 Savignac de l'Isle –

Tél/Fax : 05 57 84 25 90

Mail : mairie-de-savignac@wanadoo.fr

Site : <https://mairie-savignacdelisle.fr>



A Savignac de l'Isle, le 16 Février 2026

Mesdames, Messieurs les Conseiller-e-s

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu à la Mairie :

Lundi 23 Février à 17h30

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du 24 Novembre 2025

Délibération n°1-2026 : Exonération du loyer « Le Savignacais » pour les mois de Mars, Avril et Mai 2026

- Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence,

Je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Chantal GANTCH,

Le Maire.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260224-01_2026-DE

S2LO

OBJET :

**Exonération du loyer « Le Savignacais » pour les
mois de Mars, Avril et Mai 2026**

Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE



RÉUNION

N°1-2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice:7
Nombre de Conseillers présents : 6
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés :1
Nombre de Conseillers absents non excusés :
Date de convocation du Conseil Municipal
16 février 2026

Le vingt trois février deux mille vingt six à dix sept heures
trente minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE
L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuracion
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints :				
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
Conseillers :				
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Bertrand LACCOURS		X		X
M. Laurent MEYNIER	X			

Monsieur Laurent MEYNIER a été élu secrétaire de Séance.

Monsieur Bertrand LACCOURS donne procuracion à Madame Aurélie CELLIER.

**Exonération du loyer « Le Savignacais »
pour les mois de Mars, Avril et Mai 2026**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande de Monsieur MARZIN d'exonération du montant du loyer du commerce pour un trimestre.

Celle-ci se justifie par une baisse d'activité depuis le début de l'année accentuée par la fermeture du CD120 due aux inondations.

Madame Le Maire afin de permettre le maintien de ce commerce de proximité propose à l'ensemble des conseillers d'exonérer le montant du loyer de 350€ au commerce « Le Savignacais » dirigé par Madame et Monsieur MARZIN depuis juin 2020 qui est restreint actuellement dans son activité globale. Par conséquent la collectivité s'engage à ne pas percevoir la somme de 1050 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

POUR : 7 - ABSTENTION : - CONTRE :

Art. 1^{er} – D'accepter l'exonération du loyer mensuel de Mars, Avril et Mai 2026 du commerce « Le Savignacais » – Madame et Monsieur MARZIN ;

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- **M. le Trésorier de Coutras**
- **M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,**

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :

